

Ouagadougou, le 18 JUIL 2024

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

24-00853
LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Douanes, session 2024.**

Ce sont :

INSPECTEURS DES DOUANES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO MAHAMADI	287149	B11349026	31/12/92
2°	DJIGUEMDE SOMMAILA	113285	B11945384	31/12/86
3°	SORO KASSOUM	110739	B10345613	31/12/83
4°	SANOU ABDOULAYE	312013	B12127439	10/09/88
5°	COULIBALY ABDOULAYE	287126	B16415883	04/01/88

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TANKOANO BAPOUGUINI GHISLAIN	113320	B12203523	13/10/82
2°	OUEDRAOGO P. ABDOUL-RAHMANE	287127	B18815168	13/06/90
3°	PAGABELEQUEM KARZOUM AIME	287136	B13436887	05/10/90
4°	OUEDRAOGO TARBALA	102909	B17443345	31/12/80
5°	GANSAORE JACQUES	312014	B9063293	02/05/87

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

18

INSPECTEURS DES DOUANES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Écaille

